



Élections Nouveau-Brunswick



Rapport annuel
2018–2019



Le 5 juin 2020

M. Donald Forestell
Greffier de l'Assemblée législative
Édifice de l'Assemblée législative - Édifice du centre
C.P. 6000
Fredericton, NB
E3B 5H1
Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel d'Élections Nouveau-Brunswick pour l'exercice allant du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Je vous demande respectueusement de transmettre le présent rapport aux membres de l'Assemblée législative.

Si les membres du Comité de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée législative souhaitent que je compare devant eux pour répondre à des questions liées à notre rapport, je serais heureuse de satisfaire à leur demande dans les meilleurs délais.

Le tout respectueusement soumis,

La directrice générale des élections,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Kim Poffenroth', with a long horizontal flourish extending to the right.

Kimberly A. Poffenroth

Élections Nouveau-Brunswick

**Rapport annuel
2018-2019**

ISBN 978-1-4605-2527-2 (édition imprimée)
ISBN 978-1-4605-2529-6 (PDF)

12738

Table de matières

Message de la directrice générale des élections	1
Aperçu	2
Qui nous sommes	2
Résumé financier.	3
Activités électorales	4
Financement politique	4
Géographie et cartographie	5
Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick	5
Opérations	6
Communications et programmes d'approche	6
Activités liées aux buts stratégiques	6
1. Promouvoir l'implication des électeurs	6
2. Améliorer les services offerts aux partis politiques	9
3. Accroître l'efficacité et l'efficacite des processus electoraux.	10
4. Augmenter la satisfaction des employes	10
5. Améliorer l'efficacité et l'efficacite du milieu de travail	11
6. Accroître la résilience organisationnelle.	12
Perspective sur l'avenir	12

Message de la directrice générale des élections

La couverture de notre rapport annuel 2018-2019 reflète la diversité des Néo-brunswickois qui étaient tous participants aux élections générales provinciales du 24 septembre 2018.



Les Néo-brunswickois présentés sur notre couverture représentent les milliers de futurs électeurs qui ont pris connaissance de l'engagement civique et de la démocratie dans les écoles de la province en participant au programme Vote étudiant; les milliers d'électeurs qui ont voté pour la première fois dans nos 18 bureaux de scrutin sur campus; et les milliers d'«électeurs chevronnés», dont Amedee Roy, un résident de 106 ans d'un établissement de soins de longue durée du sud du Nouveau-Brunswick qui a voté avec l'aide de deux de nos préposés au scrutin spécial.

Le rapport annuel de cette année met en évidence les diverses activités entreprises en préparation des élections, qui ont toutes été exécutées dans le but de remplir notre mandat de sensibilisation du public et de confiance dans le processus électoral dont nous sommes responsables.

Tout en tirant un avantage important de la tenue d'élections à date fixe au Nouveau-Brunswick, les préparatifs en vue de chaque élection que nous administrons sont néanmoins considérables. Nos efforts pour préparer les élections générales provinciales de 2018 étaient conformes à notre vision de faire d'Élections Nouveau-Brunswick une organisation de confiance qui soutient le processus démocratique en fournissant des services électoraux innovateurs à tous les Néo-Brunswickois.

Je suis très heureuse d'annoncer que, sur la base des résultats d'un sondage postélectoral mené auprès des électeurs, notre travail acharné a porté ses fruits. Plus de 94% des Néo-brunswickois interrogés ont indiqué qu'il était « très facile » ou « facile » de trouver des informations sur où et quand voter, et plus de 96% des répondants ont déclaré qu'ils considéraient Élections Nouveau-Brunswick comme une source fiable d'information.

Notre objectif d'amélioration continue se poursuit. Le rapport de cette année souligne nos efforts au cours du dernier exercice pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans notre plan stratégique 2018-2027.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Kim Poffenroth'. The signature is fluid and cursive.

Kimberly A. Poffenroth
Directrice générale des élections

Aperçu

Notre résilience a été mise à l'épreuve au cours de l'exercice visé dans ce rapport annuel. En tant que seul organisme de gestion des élections (OGÉ) au Canada qui est également responsable de l'administration de toutes les élections dans sa province, 2018 nous a vu organiser deux séries d'élections partielles municipales ainsi que planifier et administrer une élection générale provinciale.

Les élections provinciales du 24 septembre 2018 ont amené les électeurs du Nouveau-Brunswick à élire le premier gouvernement minoritaire depuis près d'un siècle. Ce résultat a créé un ensemble imprévu de nouveaux défis pour notre organisation. Nous nous sommes retrouvés obligés de jongler simultanément avec le processus de clôture d'une série d'élections, de préparer la tenue d'élections partielles municipales en décembre et de commencer les préparatifs pour tenir une élection générale provinciale imprévue avec une date inconnue.

La convergence de toutes ces activités et les exigences opérationnelles qui en résultent pour notre organisation nous ont obligés à réorienter nos efforts. Par conséquent, nous avons été obligés de retarder ou de réduire les progrès sur les mesures requises pour atteindre certains des objectifs et cibles stratégiques avec lesquels nous avons anticipé aller de l'avant au cours de l'année.

Qui nous sommes

Élections Nouveau-Brunswick est responsable de l'administration et de la surveillance des élections provinciales, des élections générales municipales, des élections partielles et des plébiscites. Nous administrons également l'élection des membres des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé, ainsi que tout référendum ordonné par le gouvernement.

La directrice générale des élections (DGÉ) administre les élections pour s'assurer qu'elles sont justes et libres de toute influence politique et se déroulent conformément à la *Loi électorale* et à la *Loi sur les élections municipales*. De plus, la directrice générale des élections occupe le poste de superviseuse du financement politique et veille au respect de la *Loi sur le financement de l'activité politique* et de la *Loi sur la transparence des engagements électoraux*. À titre de haut fonctionnaire de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, la DGÉ doit être non partisane et ne peut voter à aucune élection.

Élections Nouveau-Brunswick compte 16 employés à temps plein, y compris la directrice générale des élections, dont le siège social est situé à Fredericton. La DGÉ est appuyée dans l'accomplissement de ses fonctions prescrites par la loi par deux directeurs généraux adjoints des élections.

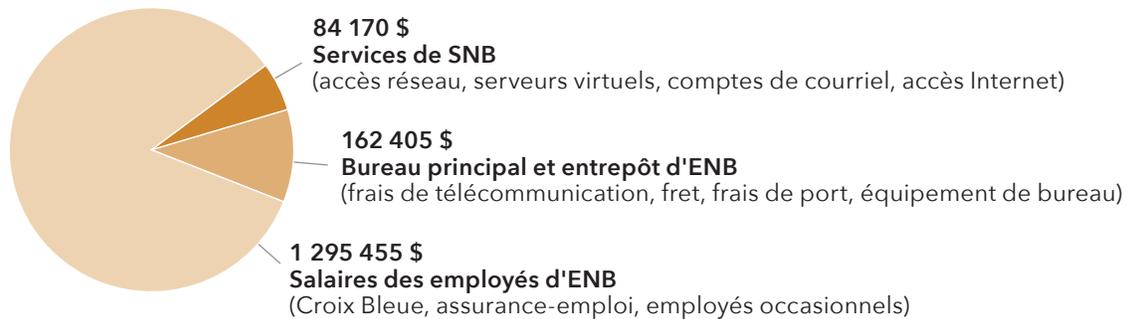
Élections Nouveau-Brunswick est responsable de l'administration et de la surveillance des élections provinciales, des élections générales municipales, des élections partielles et des plébiscites.

Résumé financier

Élections Nouveau-Brunswick soumet son budget de fonctionnement annuel au Comité d'administration de l'Assemblée législative (CAA) pour approbation. Le financement des coûts d'administration des élections est inclus dans le budget mais est traité comme une dépense au delà de nos dépenses de fonctionnement annuelles.

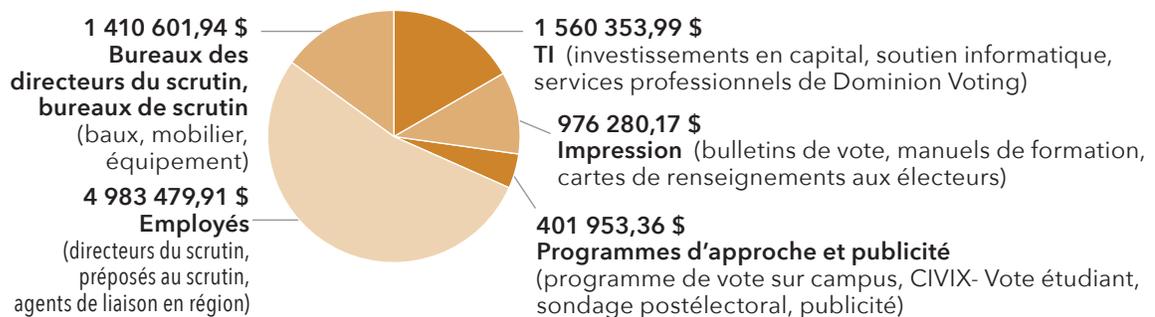
Notre budget de fonctionnement annuel pour l'exercice 2018-2019 était de 1 542 000 \$, dont la majorité couvre les salaires et avantages sociaux annuels des employés à temps plein (voir Figure 1). Notre complément de dotation a augmenté d'un poste au cours de l'exercice avec l'embauche d'un programmeur junior responsable de l'entretien quotidien de notre base de données des électeurs. Cependant, nous avons également terminé l'exercice avec un poste vacant en raison du départ de l'examineur financier principal de l'équipe de financement politique.

Figure 1



Le coût direct de l'administration des élections générales provinciales de 2018 était de 12 353 633,80 \$, dont environ 1,4 millions de dollars ont été engagés au cours de l'exercice précédent pour commencer les préparatifs des élections. Le tableau ci-dessous (Figure 2) présente un résumé de haut niveau des dépenses encourues lors des élections.* Une ventilation détaillée figure dans notre rapport sur la 39e élection générale publié sur notre site Web :

Figure 2



* Les remboursements financiers aux candidats requis en vertu de la *Loi sur le financement de l'activité politique* étaient de 1 537 069,32 \$

Avec l'élection d'un gouvernement minoritaire et compte tenu de la possibilité réelle d'élections provinciales imprévues, Élections Nouveau-Brunswick a immédiatement commencé à préparer un tel événement. Cela a entraîné une dépense imprévue de 1,2 millions de dollars au cours de l'exercice pour couvrir des éléments tels que :

- l'achat et le stockage de papier de bulletins de vote;
- la location d'espace d'entrepôt supplémentaire;
- l'embauche de travailleurs temporaires pour emballer les trousseaux des préposés au scrutin;
- l'achat et l'impression du matériel des trousseaux des préposés au scrutin;
- l'impression de manuels de formation; et
- une extension de la location des machines à compilation.

De plus, l'administration des élections partielles municipales tenues le 14 mai 2018 et le 10 décembre 2018 a coûté 774 665 \$, 539 665 \$ de plus que les 235 000 \$ prévus au budget pour ces événements.

Activités électorales

Au cours de l'exercice 2018-2019, nous nous sommes concentrés en grande partie sur la préparation des élections générales provinciales du 24 septembre 2018. Bien que le Nouveau-Brunswick profite de la tenue d'élections à date fixe, la liste des tâches à accomplir avant de remettre un bulletin de vote entre les mains des électeurs est encore longue.

Le 14 mai 2018, des élections partielles ont eu lieu pour combler les postes vacants du conseil dans les municipalités d'Atholville (quartier 3), Bas-Caraquet, Bathurst, Dieppe, Fredericton Junction, Saint-André, Sainte-Marie-Saint-Raphaël et St. George. D'autres postes vacants à Grande-Anse, Hartland, Kedgwick, Nackawic, Pointe-Verte, ainsi que deux postes de conseillers à Saint-Léolin ont été comblés par acclamation, n'ayant qu'un seul candidat qui s'est présenté pour chacun. Le poste de conseiller à Florenceville-Bristol est demeuré vacant car aucun candidat n'a offert de combler ce poste.

Les élections générales provinciales de septembre 2018 ont vu le premier gouvernement minoritaire de la province élu en près d'un siècle. Trois dépouillements judiciaires à Oromocto-Lincoln-Fredericton, à Saint John Harbour et à Memramcook-Tantramar ont vu les résultats de la soirée électorale confirmés. Une demande subséquente a été déposée auprès de la Cour du Banc de la Reine pour annuler les résultats de l'élection dans Saint John Harbour.*

Compte tenu de la possibilité de tenir des élections provinciales imprévues et de la nécessité de se préparer à une telle possibilité, nous avons initialement décidé de retarder un ensemble de 24 élections partielles municipales de décembre 2018 à mai 2019. Cependant, à la suite d'une réunion avec l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick - qui se sont dit préoccupées par le fait qu'un certain nombre de conseils risquaient de perdre le quorum - nous avons reconsidéré nos plans et reporté les élections partielles du 10 décembre 2018.

Des élections partielles ont été tenues à Alma, Aroostook, Bathurst, Beaubassin-Est, Dalhousie, Doaktown, Hanwell, Hartland, Memramcook, Moncton, Nackawic, Sackville, Shediac, Saint Andrews, St. George, Sussex Corner et Tracadie. D'autres postes vacants à Aroostook, Lac Baker, Minto, Rexton, Salisbury, Sussex Corner et Tracadie ont été comblés par acclamation. Dans le cas des trois postes vacants restants, aucun candidat n'a offert de les combler.

*Note : Le 23 août 2019, le juge saisi de la demande de Saint John Harbour a rendu une décision écrite rejetant la demande d'annulation de l'élection. Le juge a déclaré que huit personnes qui ne résidaient pas dans la circonscription électorale ont été permises de voter dans la circonscription. Le juge a estimé que ces votes étaient invalides et devaient être rejetés; cependant, il a confirmé le résultat de l'élection.

Financement politique

En prévision des élections générales provinciales de 2018, la section du financement politique a achevé la tâche importante de publier un nouveau Guide du financement de l'activité politique provinciale. Ce manuel est le principal document de référence pour les intervenants impliqués dans le financement du processus politique au Nouveau-Brunswick. En plus de refléter les modifications législatives importantes apportées à la *Loi sur le financement de l'activité politique* en 2017, le manuel révisé énumère les directives émises par le superviseur et identifie les meilleures pratiques pour la gestion des finances des entités politiques au Nouveau-Brunswick.

Il s'agissait de la première élection générale à se tenir après l'introduction en 2015 d'une loi obligeant les candidats à l'investiture des partis politiques enregistrés à s'inscrire auprès d'Élections Nouveau-Brunswick et à produire des rapports financiers. Après avoir commencé à travailler sur les congrès à l'investiture tenus dès février 2017, le financement politique a continué tout au long de l'année de traiter les demandes d'inscription, examiner les rapports financiers ultérieurs des inscrits et les publier sur le site Web d'Élections Nouveau-Brunswick.

Venant de toutes sortes d'intervenants, le financement politique a été gardé occupé à répondre aux demandes de renseignements sur les règles de financement et de publicité pour les activités précédant l'émission du bref et de campagne. Le travail de la section s'est poursuivi avec l'examen des rapports financiers électoraux et l'émission de remboursements des dépenses électorales des candidats. Ces examens liés aux élections s'ajoutent à la charge de travail de base des examens annuels des rapports financiers soumis par les partis politiques enregistrés et les associations de circonscription enregistrées. En raison du volume considérable de travail devant être achevé en temps opportun, l'équipe de financement politique, composée de trois personnes, a été complétée par six employés contractés d'un cabinet de comptables agréés.

Enfin, le financement politique était responsable de la mise en œuvre opérationnelle des responsabilités du contrôleur en vertu de la nouvelle *Loi sur la transparence des engagements électoraux*. En plus de contribuer à l'élaboration des politiques par le gouvernement, le personnel a élaboré un manuel d'instructions et des modèles pour la préparation et la présentation des engagements électoraux à Élections Nouveau-Brunswick. Tout au long de la période électorale, le personnel a contrôlé le respect par les partis politiques des exigences de cette loi.

Géographie et cartographie

La géographie est le point de départ de chaque élection. Les électeurs doivent savoir où ils iront voter, et cela est déterminé par la section de vote où ils vivent et le bureau de scrutin auquel ils sont affectés. En prévision des élections générales provinciales de 2018, le personnel de la section de géographie et de cartographie a utilisé les commentaires recueillis par les 49 directeurs du scrutin pour déterminer l'emplacement des 634 bureaux de scrutin qui ont été ouverts dans la province au cours des deux jours de vote par anticipation et le jour de l'élection.

La section de géographie et de cartographie travaille également avec les candidats, en s'assurant qu'ils ont accès à des cartes à jour montrant toutes les rues et routes de la région électorale où ils se présentent.

La section géographie et cartographie se compose de deux employés permanents.

Système d'information des électeurs du Nouveau-Brunswick

Le registre des électeurs est une base de données permanente et constamment mise à jour des Néo-Brunswickois qualifiés pour voter aux élections provinciales et municipales, aux référendums et aux plébiscites. Il contient le nom, l'adresse, le sexe et la date de naissance de chaque électeur, ainsi qu'un identifiant unique pour aider à suivre les modifications apportées au dossier de l'électeur. Élections Nouveau-Brunswick utilise l'information contenue dans le registre pour créer des listes électorales (liste électorale) au début d'un scrutin.

Le maintien du registre électoral permanent nécessite une mise à jour constante des données. Le registre contient les dossiers de près de 575 000 Néo-Brunswickois, âgés de 18 ans et plus, qui sont qualifiés pour voter. Environ 14% des informations sur les électeurs changent chaque année. Les individus qui ont 18 ans et les nouveaux citoyens canadiens sont ajoutés au registre; les noms des électeurs décédés sont supprimés; et les électeurs qui déménagent voient leur adresse mise à jour.

La section registre est géré par un employé et un autre poste est prévu pour un programmeur junior.

Opérations

L'administration d'une élection nécessite la coordination de centaines de pièces mobiles qui doivent toutes être gérées pour que l'événement se déroule sans heurts. Le directeur des opérations, avec l'aide des autres membres de la haute direction, coordonne toutes les activités d'approvisionnement, de finances et d'administration, de technologie de l'information et d'entreposage pour Élections Nouveau-Brunswick.

L'obligation de se préparer pour une élection générale provinciale imprévue, tout en planifiant les élections générales municipales de mai 2020, a généré d'importants défis en matière de ressources et de logistique pour Élections Nouveau-Brunswick, qui ont été coordonnés avec succès par la section des opérations.

La section des opérations comprend six employés permanents.

Communications et programmes d'approche

L'approche pour informer les citoyens d'une élection à venir a considérablement évolué au cours de la dernière décennie avec l'émergence de plateformes de médias numériques. Les organes de gestion des élections se tournent maintenant vers la radio, la télévision et les réseaux sociaux pour partager des informations électorales importantes. La section des communications et relations communautaires est responsable de l'élaboration et du déploiement des diverses stratégies de communication et activités de sensibilisation de l'organisation.

La section des communications et relations communautaires comprend un employé permanent.

Activités liées aux buts stratégiques

1. Promouvoir l'implication des électeurs

a. Activités liées aux élections

Dans le cadre de la préparation de chaque événement électoral, Élections Nouveau-Brunswick explore les possibilités de faire connaître une élection imminente et de fournir aux électeurs des renseignements clés sur les diverses options qui s'offrent à eux pour voter.

Nous avons considérablement accru nos efforts pour les élections générales provinciales du 24 septembre 2018 en essayant de nouveaux outils publicitaires pour rejoindre les électeurs.

- Nous avons remplacé notre envoi postal standard au format carte postale utilisé pour encourager les gens à vérifier s'ils sont inscrits pour voter avec un dépliant élargi. L'espace supplémentaire fourni par le dépliant élargi nous a permis d'inclure d'autres informations utiles telles que les options pour voter, les dates de scrutin et les conditions d'éligibilité d'un électeur.
- Nous avons convenu avec les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick de faire imprimer plusieurs messages électoraux clés sur les reçus remis aux clients dans les 63 bibliothèques publiques de la province.
- Les clients de Tim Hortons faisant la queue pour leur « deux crèmes deux sucres » ont regardé des publicités de 15 secondes avant les jours de scrutin par anticipation et le jour du scrutin leur rappelant les prochaines occasions de voter.
- Nous avons élargi notre programme de vote sur les campus pour couvrir 18 universités et collèges communautaires de la province, ce qui a entraîné une augmentation de 19% par rapport aux votes recueillis sur les campus en 2014.

Nos efforts de sensibilisation comprennent l'engagement de futurs électeurs - fournissant un aperçu de base du processus démocratique et expliquant notre rôle dans l'administration des élections.

- Comme nous l'avons indiqué dans notre dernier rapport annuel, nous avons établi un partenariat avec le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour offrir le programme de Vote étudiant reconnu à l'échelle nationale aux 208 écoles qui se sont inscrites au programme. En fin de compte, près de 26 000 bulletins de vote ont été déposés par des élèves lors de simulations électorales dans des écoles situées dans les 49 circonscriptions électorales de la province.
- Des efforts ont commencé au printemps 2018 pour identifier les élèves du secondaire intéressés à travailler comme préposés au scrutin lors des élections de l'automne. Plus de 230 étudiants de presque toutes les circonscriptions électorales ont travaillé pendant les élections générales en tant que constables, agents de la liste électorale et agents de la révision.
- Dans un sondage postélectoral, plus de 91% des étudiants qui ont répondu ont indiqué qu'à la suite de cette expérience, ils seraient plus susceptibles de voter lorsqu'ils atteindraient l'âge de voter.



Un problème émergent auquel sont confrontés les organismes de gestion électorale à travers le pays est l'utilisation accrue des plateformes de médias sociaux pour mener des campagnes électorales. Avec cela vient un débat sur le rôle, le cas échéant, que les organismes de gestion électorale devraient jouer pour modérer le risque de désinformation affichée lors d'une élection.

Nous avons choisi d'adopter une approche proactive pour faire face à l'impact potentiel de fausses nouvelles ou de fausses informations diffusées lors des élections générales provinciales de septembre 2018. Nous avons embauché une agence de marketing basée à Saint John qui a collaboré avec nous pour créer, concevoir et produire une campagne de sensibilisation aux médias sociaux multiplateforme. Des publicités télévisées, des publicités Facebook, des rollups YouTube et un microsite ont été utilisés pour encourager les électeurs à réfléchir de manière critique sur l'exactitude et la source d'informations qu'ils pourraient rencontrer pendant l'élection.

Pour aider à évaluer l'efficacité de nos divers efforts de sensibilisation, Élections Nouveau-Brunswick a commandé un sondage auprès des électeurs à la suite des élections provinciales de septembre 2018. Un échantillon aléatoire de 400 résidents du Nouveau-Brunswick a été interrogé sur leur expérience de vote, leur niveau de sensibilisation aux informations électorales, leur connaissance et leur confiance à Élections Nouveau-Brunswick.

- Plus de 92% ont confirmé qu'Élections Nouveau-Brunswick leur avait fourni suffisamment d'information pour savoir quand et où voter;
- 95% étaient satisfaits ou très satisfaits du service fourni par les travailleurs électoraux dans les bureaux de vote; et
- Plus de 96% des répondants considéraient Élections Nouveau-Brunswick comme une source fiable de renseignements.

b. Examen du vote des jeunes au Nouveau-Brunswick

Partout au pays, les organismes de gestion électorale font face à une tendance commune - une augmentation du nombre de jeunes Canadiens qui sont désengagés ou qui ne souhaitent pas participer au processus électoral.

En 2018-2019, Bridget Beswick-Escanlar, une étudiante inscrite à un programme de maîtrise à l'Université de Victoria, nous a approchés pour nous demander d'utiliser Élections Nouveau-Brunswick comme étude de cas pour son projet examinant la baisse du taux de participation des jeunes. Nous avons facilement accepté l'invitation et fourni à Mme Beswick-Escanlar l'accès aux données et informations pertinentes liées à nos efforts passés pour mobiliser les jeunes électeurs au Nouveau-Brunswick.

En novembre 2018, elle a présenté son document « *The Decline of the Youth Vote in New Brunswick: its Causes and the Remedial Role of Electoral Officials* » (Le déclin du vote des jeunes au Nouveau-Brunswick: ses causes et le rôle correctif des fonctionnaires électoraux). En février 2019, Bridget a produit un document subséquent qui proposait à Élections Nouveau-Brunswick des recommandations préliminaires à considérer pour améliorer la participation des jeunes aux élections.



Les élèves d'une école intermédiaire du Nouveau-Brunswick participent au programme national Vote étudiant.



St. Thomas University de Fredericton était l'une des 18 campus des universités et collèges communautaires où Élections Nouveau-Brunswick a installé des bureaux de scrutin temporaires pour les étudiants.

c. Portail d'inscription des électeurs

Nous n'avons pas atteint notre objectif de développer et de lancer un portail d'inscription des électeurs en ligne à temps pour les élections générales provinciales de septembre 2018. Après avoir effectué une évaluation préliminaire du risque de menace, Service Nouveau-Brunswick (SNB), qui gère les services Internet du gouvernement, a recommandé qu'une évaluation plus complète de l'impact sur la vie privée soit complétée avant de procéder.

Au cours de 2018-2019, Élections Nouveau-Brunswick a retenu les services d'un fournisseur externe pour effectuer l'évaluation de l'impact sur la vie privée. L'évaluation avait une portée élargie qui examinait la sécurité de tous nos processus basés sur les données des électeurs, y compris l'ajout d'un portail d'inscription des électeurs en ligne. L'évaluation de l'impact sur la vie privée sera terminée en avril 2020.

2. Améliorer les services offerts aux partis politiques

a. Règles de financement politique et éducation

Au cours d'une année électorale, les demandes des partis politiques, des agents officiels et des candidats à la recherche d'informations en vue de la prochaine campagne électorale augmentent considérablement. Élections Nouveau-Brunswick a entrepris un certain nombre d'initiatives en 2018-2019 visant à aider ces participants à naviguer dans les règles complexes prescrites par la *Loi sur le financement de l'activité politique*.

- Un engagement majeur dans la période précédant les élections générales provinciales de septembre 2018 a impliqué la publication d'un manuel de financement politique révisé en mai 2018. En plus de refléter les modifications législatives apportées à la *Loi sur le financement de l'activité politique* en 2017, le manuel a consolidé de nombreux autres documents et directives préexistants.
- Deux membres du personnel du financement politique ont participé aux collèges électoraux de quatre des six partis politiques enregistrés pour les informer des règles de financement des campagnes.
- Des rapports financiers simplifiés ont été introduits pour les candidats et les partis politiques enregistrés.

b. Informations électorales utilisées par les partis

Dans le cadre de leur campagne, les partis politiques communiquent souvent avec Élections Nouveau-Brunswick pour obtenir des renseignements sur les limites des circonscriptions électorales et l'endroit où les électeurs voteront. Lors des élections précédentes, certains partis n'ont concentré leur attention sur ces questions que pendant la période électorale, lorsqu'il est trop tard pour procéder à des ajustements.

- Pour éviter la confusion créée par les demandes de changements de dernière minute aux bureaux de scrutin après que les électeurs ont reçu leur carte de renseignement aux électeurs, avant les élections générales provinciales, Élections Nouveau-Brunswick a donné au public l'occasion de faire part de ses commentaires sur les bureaux de scrutin envisagés pour servir dans l'élection. Les directeurs du scrutin devaient soumettre leur sélection de bureaux de scrutin en mai, et cette information a été affichée sur le site Web d'Élections Nouveau-Brunswick. Les électeurs, les candidats et les partis politiques enregistrés ont eu jusqu'au 15 juin 2018 pour fournir leurs commentaires aux directeurs du scrutin, après quoi les lieux ont été finalisés.
- Notre section de géographie a également fourni à chacun des six partis politiques enregistrés deux ensembles complets de cartes imprimées pour chacune des 49 circonscriptions électorales bien avant les élections de septembre. Ce processus structuré de fourniture de cartes a remplacé la précédente approche ad hoc sur demande, qui était plus coûteuse, incohérente et a conduit à l'impression de cartes tout au long de la période électorale.

3. Accroître l'efficacité et l'efficacité des processus électoraux

Les processus électoraux que nous administrons pendant les élections sont énoncés dans trois lois fondamentales: la *Loi électorale*, la *Loi sur les élections municipales* et la *Loi sur le financement de l'activité politique*. Bien que ces lois aient subi des modifications périodiques pour tenir compte des changements dans les processus électoraux et les réformes des politiques au cours des 50 dernières années, aucune n'a fait l'objet d'un examen global approfondi.

Dans notre *Plan stratégique 2018-2027*, la modernisation de ces trois lois a été identifiée comme un élément d'action relevant de notre objectif stratégique d'accroître l'efficacité et l'efficacité des processus électoraux que nous administrons. Avec l'appui de l'équipe de la haute direction, un examen approfondi de chaque loi a été entrepris pour identifier les sections qui ne correspondent pas à l'environnement et aux réalités d'aujourd'hui. Notre objectif est de produire un document contenant des recommandations de fond pour la modernisation de notre législation électorale qui sera rendu public pour fins de rétroaction. Fin 2018-2019, ce projet était en cours.

4. Augmenter la satisfaction des employés

Faire en sorte que les employés accomplissent des tâches qui suivent des processus bien conçus, veiller à ce que le personnel ne soit pas surchargé et veiller à ce que le personnel ait la formation appropriée et soit correctement rémunéré pour le travail qu'il accomplit, en partie, nos objectifs stratégiques d'améliorer l'efficacité et l'efficacité du lieu de travail et d'augmenter la satisfaction des employés.

En 2018-2019, nous avons continué de travailler avec le Bureau de la gestion stratégique pour aligner notre structure organisationnelle sur nos objectifs stratégiques. Un exercice de dotation à la demande a été amorcé pour étudier nos postes actuels et leurs fonctions actuelles, dans le but de déterminer la quantité de travail effectué, le temps requis pour effectuer ce travail et le transfert ou l'élimination éventuelle de fonctions au sein de l'équipe. Cet exercice était en cours à la fin de 2018-2019.

Dans le cadre de notre soutien continu au perfectionnement professionnel de notre personnel, un certain nombre d'employés d'Élections Nouveau-Brunswick ont participé à des conférences organisées par la Canadian Society for Election Official Training (CSEOT).



Notre capacité d'entrepôt a été poussée à sa limite, alors que nous nous préparons pour les prochaines élections municipales et la possibilité d'une élection provinciale imprévue.

5. Améliorer l'efficacité et l'efficacité du milieu de travail

a. Fonctionnement de l'entrepôt

Avec l'obligation de procéder à des élections partielles municipales en cours, de mener des élections générales provinciales, de stocker ce matériel pendant un an comme l'exige la loi, de préparer les élections des conseils municipaux de 2020, des conseils d'éducation de district et des conseils d'administration des régies régionales de la santé, et la très réelle possibilité d'élections provinciales imprévues, notre capacité d'entrepôt actuelle a été poussée bien au-delà de ses limites. Élections Nouveau-Brunswick a dû louer temporairement de l'espace d'entreposage supplémentaire pour répondre à nos besoins opérationnels immédiats.

Conformément à notre objectif à long terme de colocalisation de notre entrepôt et de notre bureau central, des discussions ont commencé avec le ministère des Transports et de l'Infrastructure à l'automne 2018 concernant la location d'un immeuble avec suffisamment d'espace pour répondre adéquatement à nos besoins d'espace d'entrepôt et de bureau. Les discussions et les travaux préliminaires étaient en cours à la fin de 2018-2019.

b. Paiement des travailleurs électoraux

En 2018-2019, Élections Nouveau-Brunswick a révisé les méthodes utilisées pour traiter les paiements aux milliers de travailleurs électoraux embauchés temporairement pour travailler pendant un à trois jours au cours d'une élection. Reconnaissant que l'un des goulots d'étranglement dans le processus de paiement était l'absence d'un système automatisé de planification des préposés au scrutin à utiliser sur le terrain, une solution provisoire a été développée en interne au printemps 2018, à l'aide d'une base de données Microsoft Access. Les directeurs du scrutin utilisent la base de données pour planifier des séances de formation, inscrire des travailleurs et les affecter à des postes et à des bureaux de scrutin. La base de données crée des rapports pour saisir la présence (ou l'absence) des travailleurs à la formation et à leur travail prévu, ainsi que toute réclamation de kilométrage autorisée. Les directeurs du scrutin utilisent ensuite la base de données pour créer un document de paie final pour chaque travailleur qui répertorie tous les paiements autorisés pour ce travailleur.

La base de données exploite les données de Postes Canada lors de la saisie des adresses des travailleurs; en conséquence, le nombre de chèques retournés en raison d'un adressage incorrect a été réduit. Une autre amélioration est la nécessité de n'envoyer qu'un seul chèque à chaque préposé au scrutin, car les paiements pour le travail par anticipation, le travail du scrutin ordinaire et le remboursement des réclamations de kilométrage figurent tous sur le même document de paie, ce qui réduit les efforts du personnel du bureau central et sauve la province les frais d'impression et d'affranchissement.



La DGÉ, Kim Poffenroth, rend visite aux membres du personnel électoral dans un bureau du directeur du scrutin où des préposés au scrutin spécial attendent pour aider les électeurs à voter.

6. Accroître la résilience organisationnelle

Pour une petite organisation comme Élections Nouveau-Brunswick, le départ d'un seul employé a un impact significatif sur notre capacité à fournir des services et à maintenir la mémoire de l'entreprise. Un certain nombre d'employés clés approchant de la retraite, un plan de transfert des connaissances a été lancé. Des discussions initiales ont eu lieu avec un certain nombre de membres du personnel afin de déterminer l'étendue actuelle de leurs fonctions et la possibilité de transférer certaines de ces fonctions lorsque cela est approprié.

Perspective sur l'avenir

À l'aube du prochain exercice, nous anticipons de progresser davantage sur les cibles et les objectifs que nous avons fixés pour l'organisation dans notre plan stratégique. Nous soulignerons les résultats de ces efforts dans le rapport annuel 2019-2020.

